



B.P. 70046
57057 METZ CEDEX 2
Téléphone: 03 87 30 12 42
Télécopie: 03 87 30 70 73

AVIS CONSEIL MUNICIPAL

La prochaine séance du Conseil Municipal se tiendra le

MARDI 21 SEPTEMBRE 2021 à 20 HEURES 00

en Salle du Conseil Municipal à la Mairie à Longeville-lès-Metz

**En raison des mesures sanitaires prises
pour lutter contre le Coronavirus,
l'accueil du public sera limité à 10 personnes
Le port du masque reste obligatoire.**

A l'ordre du jour, arrêté à la date de la présente convocation :

Désignation du secrétaire de séance.

Approbation du Procès-verbal de la séance du 27 juillet 2021.

- Point n° 1 – Convention pour une prestation d'assistance technique à Maitre d'ouvrage dans le cadre d'un audit énergétique de 8 bâtiments communaux.
- Point n°2 – Rattachement de la commune d'Erckartswiller à la paroisse de Weinbourg ainsi qu'à la modification des ressorts consistoires de la Petite Pierre et d'Ingwiller et des inspections de la Petite Pierre et de Bouxwiller – Changement de nom de l'inspection de la Petite Pierre en inspection Alsace Bossue – Moselle.
- Point n°3 – Reversement de la taxe communale sur la consommation finale d'électricité.
- Point n°4 – Convention de prestations de services achats et commande publique entre Metz Métropole et la Commune de Longeville-lès-Metz.
- Point n°5 – Convention de prestations de services informatiques entre Metz Métropole et la Commune de Longeville-lès-Metz.
- Point n° 6 – Acquisition et subventionnement de solutions numériques dans le cadre de solutions numériques du groupement de commandes FUS@é du département de la Moselle.
- Point n° 7 – Plan de relance – Continuité pédagogique – Appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.
- Point n° 8 – Création d'un poste d'agent de maîtrise principal et mise à jour du tableau des effectifs.
- Point n° 9 – Convention d'adhésion au CNAS (Comité National d'Action Sociale).
- Point n° 10 – Modification du nombre des Adjoints au Maire.
- Point N° 11 – Election des 7^{ème} et 8^{ème} Adjoints au Maire.
- Point n° 12 – Modification des délégations du Conseil Municipal au Maire.
- Point n° 13 – Concours de décorations de Noël 2021.
- Point n° 14 – Concours de dessins de Noël 2021.
- Informations et communications diverses



LE MAIRE,

Manuel BROCARD